Imprimerie DIAMEN - Locminé - Photos : Yolande Bellego (Gazette), Alexandra Madurel (Télégramme) et La Commission Communication.

SAINT BARTHELEMY

Tri sélectif : tous concernés

Repères...

Voici un plan de la campagne et du centre pour se repérer au mieux dans votre nouvelle commune.

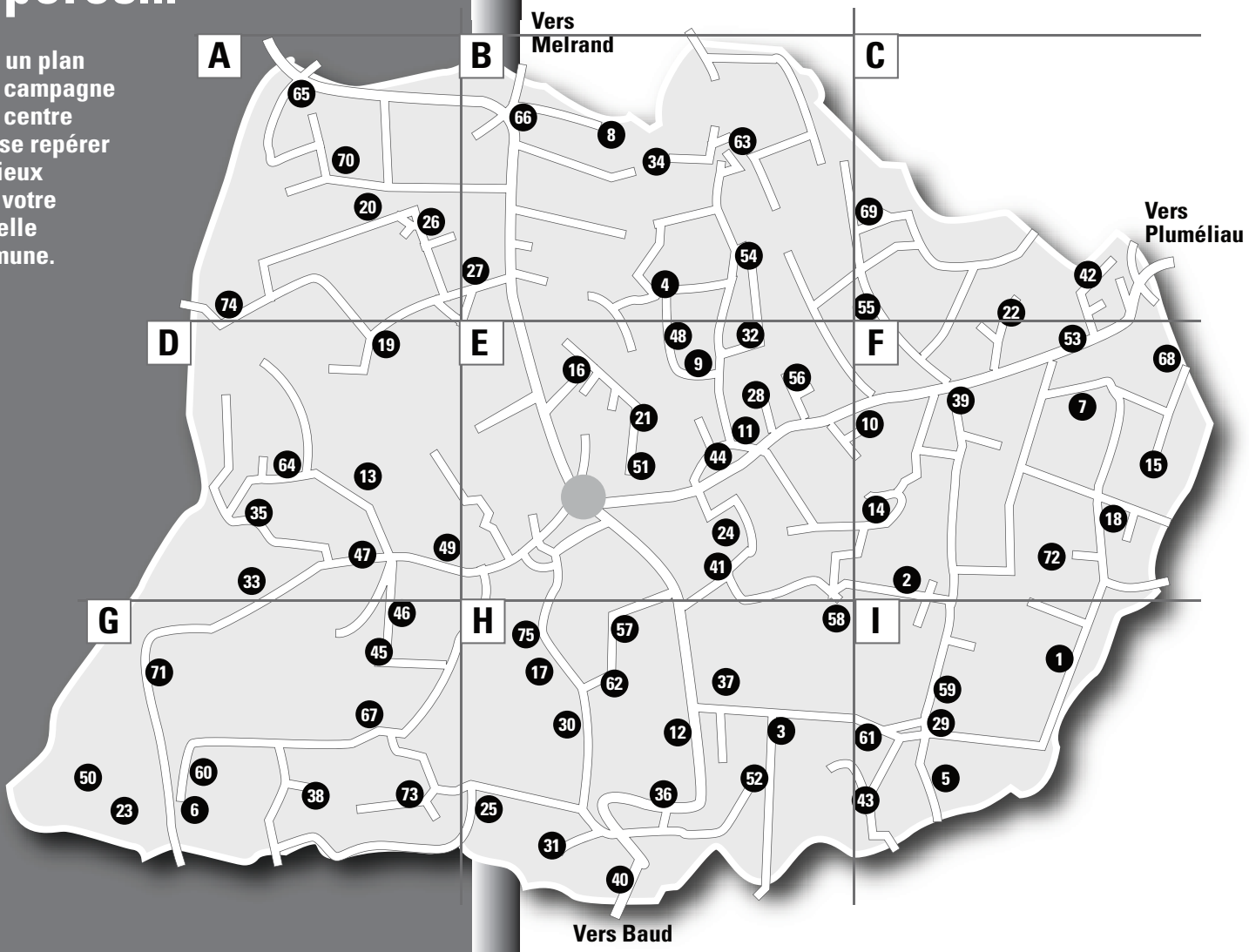

I 1	AVELEHON	F 39	KERNESTIC
F 2	BODEVEN	H 40	KERNICOL
H 3	BODIVO	E 41	KERRU
B 4	BODRAIN	C 42	KERTHUAUT
I 5	BOT-POHIC	I 43	KERVEN
G 6	CLECRAN	E 44	LANN MEZO
F 7	COETOQUER NENEZ	G 45	LANN VIHAN
B 8	COSPORH	G 46	LANN VRAZ
E 9	FELEHAN	D 47	LA VILLENEUVE
F 10	FONTAINE SAINT-JEAN	E 48	LE ROHIC
E 11	GALUAGE	D 49	LE RESTO
H 12	GOHLUDIC	G 50	LE STUM
D 13	GORBOUL	E 51	LIBIHAN
F 14	GOVERO	H 52	LOMELDAN
F 15	GUERDOARIC	F 53	NENEZ
E 16	GUERNIC LE BOURG	B 54	PENDEVED
H 17	GUERNIC SAINT-FIACRE	C 55	PEN MANE
F 18	HENVEN	E 56	PENNERLAY
D 19	KERCADIO	H 57	PENPOUL
A 20	KERDEC	H 58	PEN-PRAD
E 21	KERDONERH	I 59	SABLEN
C 22	KER EVENO	G 60	SAINT-ADRIEN
G 23	KERFOS	I 61	SAINT-CORENTIN
E 24	KERGEVAISE	H 62	SAINT-FIACRE
H 25	KERGONAN	B 63	SAINT-GUEN
A 26	KERGOUAVE	D 64	SAINT-ILY
B 27	KERGOUAVE VIHAN	A 65	SAINT-RIVALAIN GARE
E 28	KERGRAS	B 66	SAINT-THURIAU
I 29	KERGROIX	G 67	SQUIRIO
H 30	KERGUILLOUZO	F 68	STANQUEN
H 31	KERHEL	C 69	TALFOREST
E 32	KERHERO	A 70	TALHOUET KERDEC
D 33	KERHUILIC	G 71	TALHOUET SAINT-ADRIEN
B 34	KERLUHERN	F 72	TALLEN RAUDE
D 35	KERMABERNARS	G 73	TALNAY
H 36	KERMORDUEL	A 74	TREBLAVET
H 37	KERMORDUEL D'EN HAUT	H 75	TREMORIN
G 38	KERNAS		

Le centre

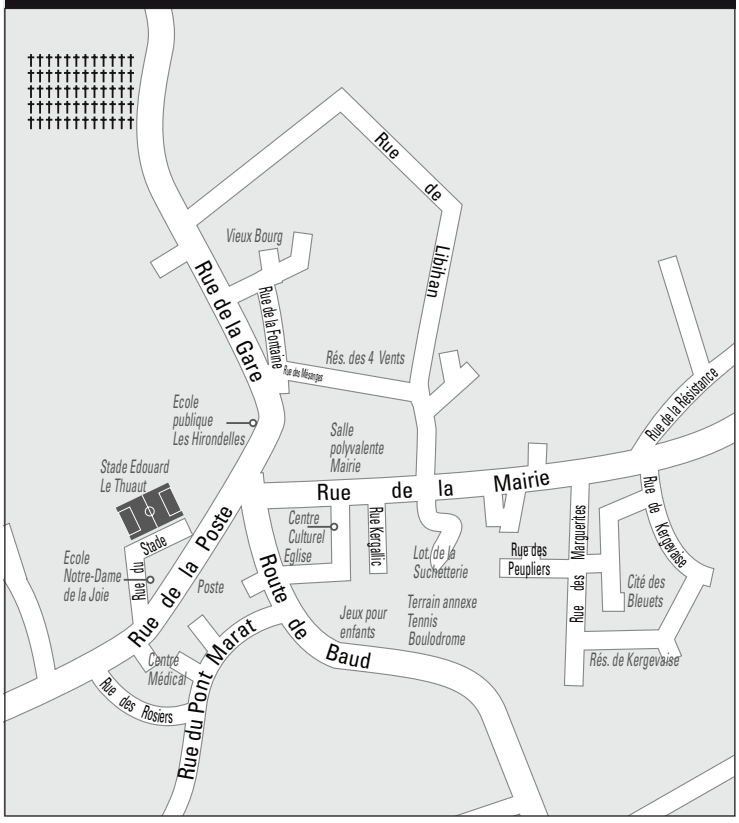

le mot de **Noël Maho,** maire de Saint-Barthélémy

Comme nous l'avons annoncé il y a un an, nous avons reporté la sortie du bulletin à fin janvier. Après avoir reçu vos éventuelles remarques, nous aviserons sur la date de parution pour l'année prochaine.

2011 sera-t-elle l'année de l'aboutissement et de la réalisation de nos projets ? Nous l'espérons. Il y a un an, j'annonçais des dates pour plusieurs projets. Cependant pour diverses raisons que nous ne maîtrisons pas, il y a eu à chaque fois un décalage dans le temps.

Le Plan Local d'Urbanisme qu'on pensait clôturer pour fin 2010 est toujours en cours. Il a été validé par le Conseil Municipal le 24 septembre 2010 et il est soumis à enquête publique du 17 janvier au 18 février. Ensuite, le Préfet aura 3 mois pour se prononcer. Une fois validé, le PLU sera un document incontournable pour l'urbanisme et la gestion des sols.

La demande de permis d'aménager pour le Lotissement de Prad Izel est déposée à la DDTM (anciennement DDE). Le permis devrait être délivré pour fin février prochain, ce qui permettra de lancer la consultation d'entreprises aussitôt et de réaliser les travaux de viabilité avant l'été. Le prix de vente sera fixé dans les prochains mois après avoir pris connaissance du montant des travaux et en tenant compte des subventions obtenues. Le Conseil Municipal a déjà décidé de maintenir une fourchette de prix entre 35 et 40 euros le m^2.

L'Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat (OPAH), menée par Baud Communauté, est désormais effective. Le Pact Arim a été retenu pour mener à bien cette opération. Si vous envisagez des travaux de rénovation ou d'économie d'énergie, n'hésitez pas à contacter le Pact Arim. Ce programme doit impacter environ cinq millions d'Euros de travaux sur le canton, ce qui ne sera pas négligeable pour les artisans du bâtiment et pour l'emploi.

L'aménagement de la Rue de la Gare est en cours de validation. Nous avons revu le projet dans son ensemble en tenant compte des remarques du Conseil Général, notamment sur la sécurité près de l'école et d'arrêt du car scolaire. D'autre part, compte tenu du mauvais état de la chaussée et des trottoirs, nous avons souhaité prolonger l'aménagement jusqu'à la route du Vieux Bourg pour être en conformité avec le Plan d'Accessibilité. C'est un projet plus important et plus coûteux mais indispensable.

Le Pôle Enfance faisait partie de nos projets. Nous avions pris rang dans le cadre du Contrat Plan Pays-Région 2009-2012 permettant une aide au financement intéressante. Pour pouvoir en bénéficier, nous devons déposer le dossier pour juin 2012. Or aujourd'hui, nous n'avons pas la maîtrise du foncier, et de ce fait, on ne peut pas élaborer le projet. Il sera toujours possible de l'inscrire dans le futur plan 2013-2017, mais aura-t-on les mêmes avantages financiers ?

Le social fait partie de nos principales préoccupations. Le CCAS, sous la responsabilité d'Odile LE PABIC, a de plus en plus de dossiers émanant de familles en difficultés financières. L'aide et le soutien aux personnes âgées est également pris en compte. N'hésitez pas à prendre contact avec le CCAS en appelant à la Mairie ou à contacter un délégué si vous voulez avoir des informations sur l'aide à domicile ou le portage de repas de vos proches. Le CCAS travaille en étroite collaboration avec le CIAS de Baud Communauté.

Le 14 Octobre, sur ma proposition, Yolande Kervarrec a été élue 4e Adjointe avec les félicitations du conseil municipal.

Un nouveau Conseil Municipal Enfants est en place. Je remercie les élus du mandat précédent pour le travail accompli. Ils peuvent être fiers de ce qu'ils ont fait et notamment dans le domaine de l'environnement. J'adresse toutes mes félicitations aux nouveaux élus qui, j'en suis sûr, auront à cœur de faire aussi bien que leurs prédécesseurs, en continuant sur l'environnement ainsi que la sécurité et en particulier, la sécurité routière.

L'environnement – la sécurité – le vandalisme – Voici trois de nos préoccupations majeures. Malgré les incessants rappels, l'incivisme continue. Le tri sélectif progresse mais il reste beaucoup à faire. Il y a encore de nombreux récalcitrants qui ne respectent rien.

La sécurité et tout particulièrement la sécurité routière mérite toute notre attention. Un plan d'accessibilité (pave) a été mis en place et nécessitera quelques travaux d'aménagement

Quant au vandalisme et aux cambriolages, cela devient de plus en plus inquiétant. Nous sommes navrés de constater ce genre de méfaits et nous devons redoubler notre attention sur tout ce qui parait suspect ou au comportement anormal.

Cependant, ne soyons pas pessimiste même si nous ressentons toujours les effets de la crise financière. Nous devons relever le défi et continuer à aller de l'avant tous ensembles. Il fait bon vivre à SAINT BARTHELEMY et les nombreux arrivants qui ont choisi de s'installer dans notre commune, et à qui nous souhaitons la bienvenue, nous confortent dans cette idée.

En ce début d'année, toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux de bonheur et de réussite pour cette année 2011.

N. MAHO,
Le Maire

la **vie** municipale...

LOTISSEMENT PRAD IZEL

Après plusieurs concertations entre la commission municipale et le bureau d'études, le plan définitif du lotissement a été adopté par le Conseil Municipal en octobre. Il comporte 15 lots d'une superficie variant entre 450 m² et 900 m². Ce plan est consultable en mairie. Le permis d'aménager a été déposé et les appels d'offres pour la réalisation des travaux seront lancés dès la délivrance de ce permis par Monsieur le Préfet. On peut supposer un démarrage des travaux dans le courant du 2ème trimestre et un début de commercialisation à l'automne. La vente des lots sera assujettie à la TVA. Le prix de vente sera fixé prochainement.

CHAPELLE ST-ADRIEN

La Chapelle de St Adrien, monument classé, doit faire l'objet d'importantes réfections concernant notamment la charpente. Compte tenu de leur coût, ces travaux s'étaleront sur plusieurs années. Ils seront subventionnés par la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles), le Conseil Régional et le Conseil Général. Une convention d'assistance à la maîtrise d'ouvrage a été signée avec la DRAC de Rennes. La première étape sera une consultation pour le recrutement d'un architecte agréé. La première tranche de travaux sur la charpente du chœur pourrait débuter à l'automne.

LA POSTE

Bail bureau de Poste • Le Conseil Municipal a émis un avis favorable au renouvellement du bail du bureau de poste sans modification des conditions.

TARIFS MUNICIPAUX 2011

Les contrats de locations de la salle polyvalente signés avant le 24 Septembre 2010 bénéficieront du tarif 2010.
Il est aussi précisé que sont considérés comme faisant partie de Saint-Barthélémy, toutes personnes domiciliées ou ayant une activité indépendante professionnelle sur la commune engendrant le paiement d'un impôt sur la commune.
Le Conseil Municipal a validé les propositions de tarifs pour l'accueil en Centre de Loisirs, avec prise en charge du quotient familial pour l'année 2010/2011.

Voir page suivante.

... et associative

AMICALE LAÏQUE

Nouvelle année, nouvelle **équipe**

Déguisements au programme de la kermesse de l'école publique

Une amicale bien vivante ! D'autres volontaires nous ont rejoints et le bureau s'enrichit donc. Mais l'équipe ne s'en tient pas uniquement au bureau, et participent également et activement : Mmes Magali Le Port, Béatrice Mercier, Céline Rault, Elisabeth Ollivaux, Nathalie Nicolas, Marie-Hélène Le Bayon... et bien entendu tous les autres parents de l'école des Hirondelles !
Les projets envisagés chaque année par l'Amicale seront reconduits, à des dates encore non définies à l'heure où se rédige cet article: repas à la salle polyvalente courant Février, au cours duquel se déroulera notre traditionnelle tombola, un plat à emporter et la kermesse, dont la date cette année sera avancée (suite à une concertation avec les enseignantes) et qui aura donc lieu fin mai.
A côté de cela, d'autres idées sont actuellement à l'étude : vide grenier, défilé de mode des enfants, soirée disco, animation à Pâques, vente de plants au printemps…
En résumé, beaucoup de bonnes volontés, d'innovations, pour faire vivre l'école et garantir aux enseignantes les moyens d'organiser de multiples activités pour les enfants.
L'Amicale souhaite à tous les bartholoméens une bonne et heureuse année 2011.

Vide-grenier au programme...

LE NOUVEAU BUREAU

Présidente : Mme Katharina Lejeune ; Vice-président : Mr Gwénaël Caro ; Trésorier : Mr Vivien Nicolas ; Trésorière adjointe : Mme Linda Jimenez Kuhn ; Secrétaire : Mme Catherine Le Goff; Secrétaire adjointe : Mme Frédérique Lejeune.

Katharina Lejeune et Gwénaël Caro

ECOLE PUBLIQUE LES HIRONDELLES

Du **changement** à l'école les hirondelles

A la rentrée, Laëtitia Philippot a pris la direction de l'école et enseigne en cycle 2, Marianne Lorgouilloux enseigne en cycle 1, secondée par Nadia Guyomard. Mary Le Cloërec enseigne au cycle 3. L'aide précieuse du personnel municipal est toujours présente : Paméla Cocoual pour la garderie périscolaire et David Le Gallo, l'animateur communal. Les bénévoles de l'aide aux devoirs participent aussi à la réussite des enfants. Les effectifs sont en hausse, les classes sont équilibrées.
Le dossier Ecole Numérique Rurale est validé. L'équipement informatique de l'école se fera en cours d'année.
De nombreux projets sont en cours de réalisation. Les élèves de cycle 1 et cycle 2 vont travailler sur le tri des déchets en partenariat avec Adélaïde Le Normand chargée de la sensibilisation auprès de la population par Baud Communauté. Les cycles 3 correspondent avec une école du Pérou dont les enseignants sont des bénévoles péruviens ou étrangers qui s'engagent auprès de l'ONG, « SOS Peruanitos », pour que tous les enfants aillent à l'école. Une vidéoconférence permettra des échanges directs entre les enfants avec traduction simultanée. Les élèves de cycles 2 et 3 participent au dispositif École et Cinéma afin d'aller voir trois films choisis par le Ministère de l'Education. les élèves de la classe de cycle 3 ont participé au concours Agir pour tes droits ; leurs affiches ont été exposées à la gare d'échange de L'Orientis à Lorient du 16 au 26 novembre. Enfin, la classe de cycle 2 crée son jardin d'école.

Concours d'affiches

De nombreux projets sont aussi reconduits :
L'école adhère toujours à l'OCCE et participe au projet SeauS Blavet. Dix séances de piscine auront lieu au 3e trimestre. Fabien Robbe, dumiste de l'école de musique interviendra au 3e trimestre dans le cadre d'un projet concerté. L'aide personnalisée continuera à donner un coup de pouce aux élèves en difficulté sur un point précis le mardi et vendredi soir.

Nous présentons à tous les habitants de Saint Barthélémy nos meilleurs vœux et remercions toutes les personnes qui aident l'école à réaliser ses projets et œuvrent à la réussite de tous les enfants.

L'équipe enseignante

La nouvelle équipe enseignante avec les élus.

TARIFS MUNICIPAUX

Le Conseil Municipal a voté les tarifs suivants pour 2011.

LOCATION SALLE POLYVALENTE *	
Réunion (Gratuit pour les associations locales dans la salle rose)	60,00 €
Vin d'honneur (Association locale)	60,00 €
Vin d'honneur particulier de St-Barthélémy	130,00 €
Vin d'honneur particulier hors St-Barthélémy	160.00 €
Réunion de famille après obsèques	100.00 €
Repas (Association locale)	140,00 €
Repas particulier de St Barth (grande salle)	260,00 €
Repas particulier hors St Barth (grande salle)	370,00 €
Repas particulier de St Barth (salle jaune)	210.00 €
Repas particulier hors St Barth (salle jaune)	300.00 €
Mariage matin (2 repas)	480.00 €
Mariage après-midi (1 repas)	390,00 €
2 salles mariage matin	590.00 €
2 salles mariage après-midi	520.00 €
Utilisation de salle lendemain (pour rangement)	110,00 €
Réveillon organisé par traiteur ou restaurateur	600.00 €
Concours de cartes fléchettes, loto…(Association locale)	100,00 €
Concours de cartes (Association extérieure)	130,00 €
Bal ou Fest-noz (Association locale)	140,00 €
Bal Club 3ème Age (moins 30€ ménage)	110,00 €
Bal ou Fest-noz (Association extérieure)	230,00 €
Journée expo-vente dans grande salle	250,00 €
Journée expo-vente dans salle jaune	200.00 €
Cours de danse 3ème âge (par séance)	40.00 €

** 1 location gratuite par an pour chaque école.*

Tarifs Annuels utilisation salle polyvalente	
Activités régulières sur 1/2 journée par semaine (cartes-couture- calligraphie..) 10,00€/mois	120,00 €
Lotos mensuels club 3ème âge	300,00 €

Cimetière	
Concession. 30 ans le m²	75,00 €
Concession. 50 ans le m²	110,00 €
Inhumation Exhumation 1ère opération	55,00 €
Opérations suivantes	25,00 €

Columbarium	
Concession 10 ans	250,00 €
Concession 15 ans	330,00 €
Concession 30 ans	510,00 €

Assainissement	
Tout Branchement (sauf branchement au 26 et 28 rue de la Poste 235,00€)	1 500,00 €
Redevance	43,00 €
Prix m³	1,60 €

Buse et Regard (la pose des 6 premiers mètres de buse à la charge de la commune)	
Pose d'un mètre de buse (sans la fourniture)	25,00 €
Pose d'un regard avec grille (sans la fourniture)	130,00 €

Centre Culturel (tarif annuel) Terme à échoir	
Abonnement individuel	9,00 €
Abonnement famille	16,00 €
Initiation informatique individuelle (12 séances)	50,00 €

Ticket-Sport-Loisirs

Tarifs au QF	QF<600	600<QF<800	QF>800	Hors com.
Sur place 1/2 journée	3,00 €	3,50 €	4,00 €	5,00 €
Sur place 1 journée	5,00 €	5,50 €	6,00 €	7,00 €
Sortie 1/2 journée	5,50 €	6,00 €	6,50 €	7,50 €
Sortie ou soirée journée	9,50 €	10,00 €	10,50 €	13,00 €
Mini-camp (par jour)	15,00 €	16,00 €	17,00 €	19,00 €

la **vie** municipale...

DÉFIBRILLATEUR

Il a été commandé auprès de l'entreprise LPE de Locminé au prix de 2 019.70 euros TTC. Une démonstration d'utilisation a été réalisée le 31 Juillet. Le défibrillateur est installé à l'extérieur de la mairie près de l'entrée.

CME

Le Conseil Municipal « adultes » remercie les enfants de l'ancien conseil pour leur implication et les félicite du travail accompli durant ces 2 années de mandat.
Une exposition réalisée par les Conseils Municipaux Enfants de St-Barthélémy, Guénin, Pluméliau et Melrand sur le thème des déchets et du tri a été présentée à Baud Communauté et a tourné ensuite dans les différentes communes.

LOGEMENTS LOCATIFS

L'appartement n° 4 a été loué à compter du 16 juillet 2010 à Monsieur Bruno Le Gal.
L'appartement n° 6 a été loué à compter du 1er septembre Monsieur Hindmarch.
Un appartement T3 rue de la Mairie et un appartement T2 Impasse du presbytère sont libres à la location.

ACCESSIBILITÉ

Le dossier complet du plan de mise en accessibilité de la voirie et des bâtiments publics est consultable en mairie. Il a été présenté lors d'une réunion publique le 1er juillet.

AMÉNAGEMENTS ROUTIERS

Le Conseil Municipal a décidé d'engager les travaux d'aménagements Rue de la Gare à proximité de l'école pour un montant total de 83 830 euros HT. Des dossiers de subvention ont été adressés au Conseil Général au titre des amendes de police et des aménagements des arrêts de cars scolaires. Le positionnement de l'arrêt de car scolaire sera déterminé après simulation avec un car de BSA et les services de Transports Scolaires.
Des travaux d'aménagements routiers, rue des Marguerites et rue des Peupliers, ont été réalisés.
Le parking de la rue de la Poste a été aménagé.
Le Conseil Municipal à donné pouvoir au Maire pour réduire l'éclairage public en cas d'alerte de surconsommation électrique.

... et communale

ECOLE NOTRE DAME DE JOIE

Des projets sur le thème des **arts** visuels et musique

Les enfants ont fêté Carnaval

L'année scolaire 2009-2010 s'est déroulée sans encombre à l'école Notre Dame de joie.
Nos effectifs se sont maintenus à la hausse à l'approche de la rentrée 2010-2011. L'école se porte bien.
Comme les années précédentes, les enfants ont un certain nombre d'activités dans les deux classes.
Grâce à Mr Fabien Robe, nos élèves profitent, chaque année d'un apport supplémentaire en musique, au premier trimestre pour 2009-2010. Les parents sont ensuite invités à venir écouter le travail. Pour 2010-2011, cela se passera au 3ème trimestre, pour finir par la fête de la musique.
Comme tous les ans, nos élèves (du CP au CM2) profiteront, cette année encore, de l'activité piscine à Baud, au troisième trimestre, avec un grand plaisir. Nous sommes également accompagnés de David et de certains parents disponibles.
Nous retrouvons également David à la Bibliothèque, où les livres servent tous nos projets autour de la littérature, de la langue française et de l'histoire des arts.
Les élèves de la classe de CE-CM bénéficient, cette année encore, de cours d'anglais, chaque mardi matin, grâce à une enseignante de collège.
Au mois de février, petits et grands ont fêté le carnaval et la chandeleur comme à leur habitude. Délicieuse petite pause après avoir tout bien préparé !
Au cours du troisième trimestre, les élèves de CM2 se sont rendus au collège Notre Dame de la Clarté à Baud, pour y vivre une journée d'un élève de 6ème. Cette formule a, une fois de plus, beaucoup plu et sera reconduite en 2011.
Au mois de juin 2010, les CE2-CM1-CM2 ont participé aux Jeux départementaux organisés par l'Ugsel 56, à Noyal-Pontivy, avec près de 2000 élèves des écoles catholiques du Morbihan.
La sortie scolaire des plus jeunes s'est déroulée à la « Ferme du monde » de Carentoir et celle des grands au musée de la Résistance Bretonne à Saint Marcel.

Cette année scolaire 2010/2011, nos projets sont sur le thème des arts (arts visuels et musique, entre autres) et de la ville en lien avec « Trans'arts ».

Sorties scolaires

la **vie** associative et...

OGEC

Bureau **inchangé**

Les parents mettent leur énergie au service des élèves.

Le bureau de L'OGEC est resté inchangé, formé par Lénaig Gueganic (Présidente), Françoise Fleury (Vice Présidente), Sylvie Le Louer (Trésorière), Alain Le Gal (Trésorier adjoint), Lionel Nouvel (Secrétaire) et Lydie Belill (Secrétaire adjointe).

Nous avons continué sur notre lancée pour faire fonctionner l'école Notre Dame de Joie dont l'effectif est en hausse constante.

Comme chaque année, l'objectif premier est de pouvoir assurer les salaires des employées de l'école ainsi que les charges qui en découlent.

Nous mettons également notre énergie au service des élèves en leur permettant d'avoir des locaux entretenus et propres. Nous avons par exemple restauré à l'huile de coude, du mobilier qui nous a été offert par une école du canton.

Nous avons cette année encore perpétué les traditions en organisant le loto, le 2 mai à BAUD, la soirée crêpes, le 19 juin à l'école, et le fameux Roster-Forn du mois d'octobre qui a comblé nos convives. Nous continuons également à proposer une fois par mois de la bouillie de millet qui est vendue à la boulangerie chez Laurent et Chantal Le Gourrierec.

Pour la 3ème année consécutive, nous avons organisé un pot de rentrée convivial, où chaque famille est invitée à venir avec quelque chose à partager (cf photo)

Nous remercions les amis de l'école, les bartholoméens et les parents pour leur soutien et leur présence et vous souhaitons à tous une excellente année nouvelle.

Nos dates 2011 à retenir : 1er mai : Loto à Baud, 18 juin : Soirée Crêpes, 23 octobre : Rost er Forn

L'OGEC

... municipale

PLU 2011

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) arrive à son terme après deux années d'études et de nombreuses réunions. Ce dossier sera soumis à enquête publique du 17 janvier au 18 février 2011 avec des permanences d'un Commissaire Enquêteur, Monsieur Denis Ritchen,
le lundi 17 janvier et le samedi 5 février de 9h à 12h, le vendredi 18 février de 14 h à 17h. Tout le monde pourra prendre connaissance du dossier qui régira les règles d'urbanisme applicables sur la commune.

TRAVAUX

Des souches ont été enlevées aux Lagunes par l'entreprise Le Rouzic pour 480 euros HT.
Un bardage en tôle a été mis en place sur le jeu de boules à Kergallic par les employés municipaux.
L'entreprise RIA environnement a procédé au curage des buses du lavoir de la Rue de la Mairie à la rue des Peupliers ainsi que de plusieurs passages busés.
Les réparations d'un pilier sur le Pont de St Adrien, suite à l'accident survenu en août dernier, pourront être entreprises, l'expert de l'assurance ayant donné son accord.
L'abattage et le broyage des sapins à l'entrée du stade Edouard Le Thuaut ont été effectués par l'entreprise Cadoret pour 2 700 euros HT.

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Lagunes • Le problème des lentilles est toujours d'actualité mais les résultats des contrôles de la station effectués par le SATESE sont conformes aux normes.

DÉSHERBAGE

Plan de désherbage communal • Le Conseil Municipal a décidé d'intégrer le niveau 2 de la charte du « Plan de désherbage communal ».

CANTINE MUNICIPALE

Le Conseil Municipal a renouvelé le contrat pour les analyses obligatoires à la cantine avec le Laboratoire Départemental.

la **vie** municipale...

AFFAIRES SCOLAIRES

Laëticia Philippot a pris la Direction de l'école publique « Les Hirondelles ».
Le Conseil Municipal a décidé de verser une subvention pour l'arbre de Noël de 9.50 euros par élève inscrit à la rentrée de septembre dans les deux écoles primaires de la commune. Le Conseil Municipal a donné son accord pour signer les conventions relatives aux modifications du tarif piscine pour 2011-2012-2013 : Ecoles 2.92 euros et le Centre de Loisirs 0.92 euros.

REDEVANCE

Redevance d'occupation du domaine public • Un montant de 2 655.04 euros a été versé à la commune par France Télécom.

PERSONNEL COMMUNAL

Madame Armelle Corbel a pris sa retraite le 1er octobre 2010. Pour son remplacement, la Commission « Personnel Communal », suite aux entretiens avec 9 personnes, a décidé de confier le poste à Madame Huguette Le Paih de Pen Poul. Elle a été nommée stagiaire le 1er octobre 2010. Mademoiselle Paméla Cocoual assure la garderie municipale périscolaire et la surveillance à la cantine municipale.

PIÉGEAGE RAGONDINS

63 ragondins capturés par les piégeurs bénévoles. C'est le bilan de la campagne annuelle de piégeage, organisée par la Fémodec (Fédération Morbihannaise de Défense Contre les Ennemis de la Culture), qui a eu lieu du 19 octobre au 23 novembre derniers. Quatre chasseurs bénévoles ont participé à cette campagne (Jean Perron, Emile Perron, Jean Allano et Yvon Lavenant). La commune les remercie.
Cette campagne de lutte contre les ragondins permet de limiter les dégâts sur les digues, les étangs et les bords de rivières.

AIDE AUX DEVOIRS

Depuis le 30 septembre dernier, dix huit enfants du CP au CM2 de l'école «Les Hirondelles» et de l'école «Notre-Dame de Joie» bénéficient de ce service tous les jeudis soirs.
Pour renforcer l'encadrement, nous cherchons de nouvelles personnes.
Pour tous renseignements, contacter la Mairie au 02.97.27.10.88.

... et associative

AS SAINT-BARTHÉLÉMY FOOT

Assurer le **maintien**

L'équipe A devra se battre pour assurer son maintien.

Beaucoup de choses se sont passées pour notre club depuis le dernier bulletin municipal.

Côté terrain, la saison 2009/2010 s'est terminée sur la montée de l'équipe A en D3 ainsi que sur la bonne saison de l'équipe B en D4. Cela faisait longtemps que l'on n'avait pas vu autant de buts tous les dimanches au stade. La saison qui a débuté doit être celle de la confirmation du potentiel des deux équipes. Tout le monde est conscient qu'il faudra se battre pour conserver notre place en D3 et faire en sorte que l'équipe B fasse encore mieux que l'année dernière. L'effectif d'environ 35 joueurs est majoritairement constitué de jeunes qui doivent désormais prendre leurs responsabilités. Nous vous espérons d'ailleurs encore plus nombreux pour venir nous encourager le dimanche autour du terrain.

Côté fêtes, le club a organisé deux journées festives à Kergallic (juin 2010) puis à Saint Fiacre (Août 2010) qui ont été couronnées de succès grâce à tous nos bénévoles.

Côté faits divers, les nouvelles n'auront pas été aussi bonnes puisque durant les mois d'août, septembre et octobre, la buvette du club aura été cambriolée 4 fois, pour un butin d'environ 1500 euros et un sérieux manque à gagner pour le club. Il faut savoir que chaque année, ce sont environ 2000 euros qui sont versés par le club à la Ligue pour inscrire nos deux équipes. Pour combler ces pertes, le club organise un repas en février 2011. Nous vous espérons nombreux. Les fêtes de Kergallic et St Fiacre sont elles aussi reconduites ainsi qu'un vide-greniers le 27 mars.

L'équipe dirigeante n'a pas changé et vous souhaite une très bonne année 2011.

L'équipe B espère jouer les premiers rôles cette saison.

BASKET BRO BAOD

Le basket se porte **bien**

L'équipe cadettes est en net progrès.

Le BBB (Basket Bro Baod), qui compte près de 100 licenciés regroupe les clubs de Baud, Saint Barthélémy et Pluméliau, mais compte également des licenciés de Camors, Guénin, Plumelin ou encore Pontivy. La fusion de ces trois clubs a permis de conserver un effectif suffisant et surtout des bénévoles. Cependant les bénévoles se perdent et il est de plus en plus difficile d'en recruter.

Chez les jeunes, nous comptons 5 équipes : les mini-poussins (2003 et 2002) coachés par Aurélie Nicol, deux équipes poussines mixtes (2001 et 2000) coachées par Audrey Jacques et Charlène Philippot, les benjamins coachés par Audrey Jacques et Laurent Hamon et les cadettes suivies par François Le Bellour. Nous comptons également trois équipes séniors, deux masculines et une féminine entrainées et coachées, respectivement, par Laurent Hamon et Vincent Le Jossec.

L'apprentissage du basket commence dès 5 ans et on l'espère dès 3 ans l'année prochaine. On peut, bien sûr commencer le basket à tout âge, tout le monde est bienvenu. Les entraînements pour le baby-basket (2004 et +) ont lieu le mercredi à Baud au Scaouët de 16H45 à 18H00 ; les mini-poussins et poussins de 16H30 à 18H00 ; les benjamins et les minimes de 18H15 à 19H45. Depuis cette année un entraînement supplémentaire a été mis en place pour les poussins, benjamins et minimes le vendredi de 17H15 à 18H45. Les séniors féminines et les cadettes s'entraînent le vendredi de 19H30 à 21H00 à Saint Barthélémy ou Pluméliau, les masculins, le mardi et le vendredi de 19H30 à 21H00 à Baud.

Cette année le bureau a vu l'arrivée d'un nouveau président Pierre Le Bellour pour remplacer Audrey Jacques a qui, les entraînements des jeunes et le management du club ont été confiés. De plus, le bureau est composé de Laurent Hamon à la trésorerie, Benjamin Alezina au secrétariat séniors et David Le Gallo au secrétariat jeunes.

Malheureusement le club a vu le départ de Cécile Trotel, après 9 ans de bons et loyaux services.

Le Bureau du BBB.

Les seniors

BANQUE ALIMENTAIRE

La banque alimentaire est une association dont le but est de venir en aide aux personnes démunies. Pour cela, elle s'occupe de récolter des denrées alimentaires, de les gérer et de les distribuer.
L'antenne de Baud est ravitaillée par la banque alimentaire de Vannes mais aussi par le supermarché « Carrefour » de Baud qui donne deux fois par semaine ses produits frais en limite de date. Les stocks sont gérés dans un local prêté par la mairie de Baud.
L'équipe des bénévoles distribue ensuite le mardi et le vendredi aux bénéficiaires signalés par les CCAS du canton.
Cette année les deux journées de mobilisation du 29 et 30 novembre ont récolté 3885Kg de nourriture (45Kg de plus que l'année dernière).
Pour tous renseignements, contacter la Mairie au 02.97.27.10.88.

ART DANS LES CHAPELLES

Pour la 19ème Edition de l'art dans les chapelles, la chapelle de Saint Adrien a accueilli l'artiste Curt Asker, né à Stockholm en 1930, qui vit et travaille entre la France et la Suède.
Avec un minimum de moyens, Curt Asker dessine dans le paysage. L'air est le support principal de ses œuvres, légères et éphémères. Elles forment des « sculptures fragmentaires suspendues » qui semblent en apesanteur. L'espace et la surface se confondent dans un jeu complexe d'échelles, de distances et de proportions. Des formes géométriques simples accompagnent le paysage. Au départ, les « aquarelles volantes » prennent forme, sorte de cerfs-volants qui inscrivent dans le ciel des formes imaginées.
Cette année a été un nouveau succès, près de 3 200 personnes ont assisté et ont apprécié cette œuvre.
Nous tenons à remercier Mélanie Launay qui, par son accueil, a contribué au bon déroulement de cette manifestation.

la **vie** municipale...

UNC - AFN

Le samedi 8 Mai, au cours de la cérémonie commémorant le 65e anniversaire de la fin de la guerre 1939-1945 en Europe, M. Emile PERRON, notre fidèle et dévoué porte-drapeau, fut décoré par M. Noël Maho, maire de Saint-Barthélemy, de la médaille d'honneur de porte-drapeau pour plus de 30 ans de service.
Après le vin d'honneur offert par la municipalité, nous nous sommes retrouvés à la salle polyvalente, avec nos camarades de la Section de Baud et de l'ANACR de Saint-Barthélemy, pour notre traditionnel banquet, en présence des maires des deux communes.
Nous étions plus de 130 personnes à cette journée d'amitié, journée que nous pensons renouveler à l'avenir.
Nous avons aussi porté quelques repas au domicile des veuves ACPG 1939-1945 qui ne pouvaient se déplacer.

Bonne Année à tous.
Le Bureau

ELAGAGE DES ARBRES

Nous constatons régulièrement que des arbres sur certaines propriétés prennent trop d'ampleur, générant un débordement sur la voie publique et des chutes de végétaux sur les trottoirs et la chaussée. Ces végétaux, feuilles ou aiguilles de pin, rendent les sols glissants.
Nous informons les propriétaires qu'il est de leur ressort de procéder à un élagage régulier de leurs arbres et que leur responsabilité pourrait être établie en cas d'incident provoqué par ce manque d'entretien.
Nous demandons donc aux personnes concernées par la présence d'arbres trop grands débordant sur la voie publique de les faire élaguer au plus vite.

... et associative

CLUB DE L'AMITIÉ

Une année d'**animations**

Lors d'un repas organisé par le club de l'Amitié.

Le Club de l'Amitié de Saint-Barthélémy va bien, mais les adhérents diminuent. Cependant, les animations continuent : sorties, lotos, repas, bals et après-midis cartes ou boules.
L'année 2010 débute le 16 janvier par le premier bal à la salle polyvalente avec l'orchestre Tandem.
Le 27 janvier, nous avons tiré les rois, à la salle polyvalente (paiement des cotisations – 12 euros).
Le 21 mars, nous participons au deuxième bal avec l'orchestre Tandem, toujours à la salle polyvalente.
Le 25 mars, c'est le repas du printemps (126 personnes) dans une bonne ambiance (chants et danses bretonnes).
L e 23 mai, a lieu le troisième bal avec l'orchestre Nuit de Chine, salle polyvalente.
Le 27 mai, nous sortons pour une journée, pour la Croisière des Iles. Le départ a lieu à la gare maritime de Perros-Guirec, ceci pour le circuit et pour voir la réserve d'oiseaux de mer, puis la côte de granit rose. C'était magnifique !
Nous avons ensuite pris le déjeuner, puis ce fut le retour d'une journée agréable pour tous les participants (56 personnes).
Le 23 septembre, nous partons pour le Golfe du Morbihan, voir la multitude d'îles (île d'Arz, île aux Moines, …) Nous avons passé une très belle journée qui a enchanté la soixantaine de participants.
Le 10 octobre, retour au bal (4e bal), avec l'orchestre Nuit de Chine, à la salle polyvalente, et beaucoup de monde.
Le 14 octobre, arrive le repas d'automne (118 personnes) et toujours avec chants et danses bretonnes.
Le 26 novembre, c'est déjà la sortie de fin d'année. Nous assistons à un spectacle comique de Tony Martinez, à la salle des fêtes de Néant-sur-Yvel. Ensuite, nous prenons la direction de Monteneuf, toujours à la salle des fêtes pour le déjeuner.
Bonne Année et Meilleurs vœux 2011 à toutes et à tous !
Le Club des Amis

Lors d'un bal.

la **vie** associative et... ... municipale

STERENN DARDS CLUB

La coupe de Bretagne au **programme** le 5 février

Déjà 20 ans pour le club.

Le "Sterenn Dards Club" est un club de « fléchettes traditionnelles » affilié à la ligue de Bretagne, elle-même partie active de la Fédération Française de Darts et membre de la"World Darts Fédération".
Le club vient d'entamer sa 20ème saison, avec seize licenciés répartis en deux formations dans le championnat départemental. La première équipe, après une année passée en première division, évolue en deuxième division et la seconde équipe en troisième division.
Le samedi 5 février 2011, le "Sterenn Dards Club" a en charge l'organisation de la Coupe de Bretagne de Fléchettes. La compétition est ouverte uniquement aux licenciés de la Fédération Française de Darts et se déroulera à la salle polyvalente de St. Barthélémy à partir de 9 heures. Le public est invité à venir découvrir cette compétition qui se déroule dans une ambiance feutrée, pour une grande concentration des joueurs, ou l'amitié et la convivialité y sont à l'honneur. Sur place, buvette et restauration rapide.
Pour son vingtième anniversaire, le "Sterenn Dards Club" a réservé la salle polyvalente de St. Barthélémy le dimanche 12 juin 2011, pour fêter cet événement avec les anciens joueurs et les nombreux bénévoles ayant aidé le club depuis tant d'années.

Bonne et Heureuse Année à Tous.

CLASSE 10

Retrouvailles de la classe

C'est avec beaucoup de plaisir que les participants de la classe 0 se sont retrouvés pour partager un bon repas le 3 octobre 2010.

AMICALE DU PERSONNEL

Notre amicale compte 14 membres, actifs ou retraités, de la commune ou du CCAS. Le but de notre amicale est d'entretenir entre ses membres des relations cordiales en dehors du contexte professionnel.

Nous nous sommes rencontrés à plusieurs reprises l'an passé. D'une part, au cours d'un repas au mois de mars puis d'une sortie d'une belle journée en septembre où nous avons visité St Cado à Belz puis la Ria d'Etel. De bons moments de partage entre collègues !

Au cours de l'année 2010, notre collègue et amie Armelle CORBEL a eu le droit à ses « grandes vacances » bien méritées après 14 années de bons et loyaux services à la commune et au CCAS. Nous avons eu plaisir à lui témoigner notre amitié.

Nous avons également accueilli Huguette LE PAIH qui remplace Armelle pour l'entretien des locaux. L'Amicale se réjouit de compter Huguette comme nouvelle adhérente.

Bonne et Heureuse année à toutes et tous !

COLIS DE NOËL

Les Colis de Noël des personnes âgées ont été préparés par les membres du CCAS. Des cartes de vœux confectionnées par les enfants du Conseil Municipal Enfants ont été jointes aux colis.
La distribution à domicile, en maison de retraite ou à l'hôpital a été effectuée par un membre du CCAS ou du Conseil Municipal accompagné par un enfant du Conseil Municipal Enfants.

la **vie** municipale...

REMISE DE MÉDAILLES

La cérémonie des vœux le 7 janvier dernier a été l'occasion de procéder à des remises de médailles

Madame **Nadia Guyomard**, Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles (ATSEM) à l'école « Les Hirondelles » s'est vu remettre la médaille départementale et communale d'argent pour 20 années de service à la commune, par Monsieur Noël Maho, Maire.

Monsieur **Gérard Guigueno,** Délégué Départemental de l'Education Nationale (DDEN), a été décoré de la médaille de Chevalier des Palmes Académiques par Monsieur Daniel Kerbart, Maire de Pluméliau.

Madame **Odile Le Pabic**, première adjointe, a reçu la médaille de Chevalier du Mérite Agricole pour ses années d'activités professionnelles variées et diverses en agriculture. Cette distinction lui a été remise par Madame Hélène Corrignan, Présidente cantonale de la MSA.

Nous présentons nos plus vives félicitations aux trois récipiendaires.

... et associative

CENTRE CULTUREL

Ateliers **lecture** en prévision

Une animation autour du livre chaque trimestre.

L'année 2010 a été marquée par la disparition du Bibliobus de la Médiathèque Du Morbihan (MDM). Il permettait à la bibliothèque de la commune d'emprunter environ 600 livres tous les 6 mois. Depuis le mois de septembre, la MDM propose au bibliothécaire de venir choisir directement les livres (le mardi matin en général) à l'antenne de Noyal-Pontivy. L'échange de livres se fait par le biais d'un transporteur privé qui passe le vendredi matin déposer les livres choisis et qui récupère les livres prêtés au Centre Culturel. Ce dispositif a lieu 3 ou 4 fois dans l'année avec le prêt de 300 livres à chaque déplacement. Les avantages sont qu'il y a une possibilité plus large dans le choix des livres et de pouvoir disposer des dernières nouveautés. A ce propos, le bibliothécaire lance un appel aux abonnés pour venir l'aider dans le choix des livres à la MDM.

En ce qui concerne les animations du Centre Culturel, la garderie scolaire se délocalise tous les 2ème et 4ème mardis de chaque mois à la bibliothèque. Une fois par trimestre, le Centre Culturel et le RIPAM du canton de Baud s'associent pour proposer une animation autour du livre pour les tout petits accompagnés de leur assistante maternelle. A partir d'un thème choisi, David met en scène avec des livres, des chansons, des comptines et des jeux de doigts, une petite histoire où un personnage en est le fil conducteur, tout cela agrémenté d'un décor.

Des animations jeunesse seront mises en place le mercredi, 5 ou 6 fois pendant l'année scolaire.

Celles-ci seront forcément liées au livre : ateliers de lecture ouverts aux enfants et aux parents, ou animations avec des intervenants extérieurs. Une communication dans les écoles et dans les journaux sera faite afin de vous informer sur ce sujet.

Pour l'année 2011, il est préférable de venir s'inscrire courant janvier afin de bénéficier de l'abonnement pour l'année civile. Cette adhésion vous permet l'emprunt de livres et l'accès à l'utilisation du multimédia.

Centre Culturel
(Bibliothèque – Centre Multimédia)
1, place de l'église - Tél : 02-97-27-14-65.
Mél : bibliotheque.stbarthelemy@orange.fr.

Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2011 et espérons vous voir, chers (es) abonnés (es) et nouveaux lecteurs, aussi nombreux. Vous serez les bienvenus.

VTT

Nouvelle date pour la **rando**

2010 a été pour le club une année sabbatique. En effet, les conditions météorologiques exécrables des années précédentes nous ont amenés à changer la date de notre randonnée.
Mais ce n'est pas pour autant que le club est resté inactif.
Cette année, nous avons réalisé deux sorties principales dont une en dehors des frontières bretonnes :
- Les 4 et 5 avril 2010, nous nous sommes rendus dans la Vallée de La Chevreuse dans le Département des Yvelines, pour participer à la Rando Raid Jean Racine.
- Le 18 Septembre 2010, nous avons participé à la Rando des Monts d'Arrée dans le Finistère.
De plus, nous avons sillonné le département tout au long de l'année sur diverses randonnées.
Voilà, déjà 2011 pointe son nez et nous vous disons donc au 10 Avril 2011 pour notre nouvelle date de Rando.

Très Bonne et Heureuse Année à Vous Tous

Les organisateurs vous attendent nombreux le 10 avril.

EMPLOYÉS COMMUNAUX

Repas de fin d'**année**

Le traditionnel repas de fin d'année regroupant le Conseil Municipal, le CCAS et le personnel municipal a eu lieu le 11 décembre dernier. Ce fut le moment de faire un bilan de l'année écoulée. La soirée s'est prolongée dans une excellente ambiance festive.

ETAT-CIVIL 2010

NAISSANCES

Emeline NICOLE	11/12/2009	13 Cité des Bleuets
Malo LE DOZE	31/12/2009	Kernars
Léa LEBAT	23/01/2010	18 Rue de la Poste
Yonah PATEYRON	19/02/2010	5 Cité des Bleuets
Inès LE MAREC	2/03/2010	3 Rue de Kergallic
Théo LE FLOCH	13/03/2010	Kerven
Nathan LE PODER	18/03/2010	St Corentin
Mathéo LE PALLEC	11/04/2010	8 Bis Rue de Pont Marat
Adrien MADUREL	25/05/2010	12 Rue de Libihan
Louise LE GAD	1/08/2010	Govéro
Ewen GODERE	26/09/2010	Kerledorze
Selwyn LE GRATIET	28/09/2010	6 Rue des Rosiers
Vitalie EL IMAN	12/10/2010	Kerven
Lizea RIO	14/10/2010	2 Résid. des 4 Vents
Inès LE DORTZ	28/10/2010	Kerhuilic
Liam DAGORN	29/10/2010	12 Cité des Bleuets
Louna LE GAL	30/10/2010	4 Rue des Peupliers
Solène INFRE-BRANDICOURT	1/11/2010	Avéléhon
Eugénie MICHEL	31/12/2010	Kérhel

MARIAGES

Pierre GUYONVARCH et Cécile LE ROUZIC
Le 19 juin 2010 à Carnac — Kernestic

Christophe SAMMIEZ et Marie-Laure COCOUAL
Le 26 Juin 2010 — 15 Rue des Marguerites

Nicolas LAVENANT et Elodie LE GOFF
Le 7 Août 2010 — 1 Rue du Stade

Julien MARTEIL et Elise NICOL
Le 21 Août 2010 — Les Saules

Emmanuel FLORVAL et Catherine LE MOULLIEC
Le 04 Septembre 2010 — 1 Rue des Marguerites

DECES

Alphonse FOULGOC (79 ans)
Le 24 décembre 2009 — Fte St Jean

Marie LE MOUEL née RAUT (95 ans)
Le 29 décembre 2009 — Kernestic

Michel EVANO (49 ans)
Le 25 janvier 2010 — 12 Cité des Bleuets

Amélie ROCHE née LUCAS (85 ans)
Le 24 février 2010 — Pen Poul

Maria LE MER née EVANO (85 ans)
Le 13 mars 2010 — 27 Rue de la Mairie (Foyer logt Pluméliau)

Jean COUBIAC (64 ans)
Le 21 avril 2010 — St Corentin

Gwénaël DERLY (38 ans)
Le 29 avril 2010 — 38 St Adrien

Anne Marie LE GALLO née PUREN (88 ans)
Le 15 mai 2010 — Kergras

Rémy PUREN (72 ans)
Le 27 mai 2010 — Féléhan

Anne Marie LE BRAS née LE PAIH (87 ans)
Le 8 juillet 2010 — Talnay

Michel LE PALLEC (47 ans)
Le 14 juillet 2010 — Kermorvan Baud

Aline LAVANANT née CARIOU (85 ans)
Le 15 juillet 2010 — 3 Rue des Rosiers

Robert MAHEO (63 ans)
Le 12 août 2010 — 20 St Adrien

Joachim LAVENANT (75 ans)
Le 1er octobre 2010 — Rue de Kergallic

Madeleine LE NY née SAMSON (83 ans)
Le 19 octobre 2010 — Stanquen

Honoré Louis Marie KERJOUAN (79 ans)
Le 16 novembre 2010 — 25 St-Thuriau

Guy Auguste Antoine LE STRAT (75 ans)
Le 27 novembre 2010 — 16 Rte de Baud

François EVANO (84 ans)
Le 7 décembre 2010 — Kerdec

NUMÉROS UTILES

MAIRIE
Rue de la mairie - 56150 Saint Barthélémy
Tél. : 02 97 27 10 88 - Fax : 02 97 27 10 69
Site : www.stbarthelemy56.net
Mél. : commune-stbarthelemy@orange.fr

CCAS - Tél. : 02 97 27 10 88

CENTRE SOCIAL (Baud) Tél : 02 97 39 10 13

LA POSTE
11, rue de la Poste - Tél. : 02 97 27 11 08

CENTRE CULTUREL (Bibliothèque - Centre Multimédia)
1, place de l'église - Tél. : 02 97 27 14 65

ÉCOLES PRIMAIRES
- École publique Les Hirondelles - Tél. : 02 97 27 10 05
- École Notre Dame de Joie - Tél. : 02 97 27 11 06

COLLÈGES (BAUD)
- Collège « Mathurin Martin » - Tél : 02 97 51 03 14
- Collège « Notre Dame la Clarté » - Tél : 02 97 51 02 35

RIPAM (Relais Intercommunal Parents Assistantes Maternelles)
Tél. : 02 97 51 02 19
Mél. : ram@mairie-baud.fr

MÉDICAL - PARAMÉDICAL
- Médecin : Docteur Christian Kim Tél : 02 97 27 14 17
- Médecin de garde - Tél : 02 97 68 42 42
- Pharmacie de garde - Tél : 3237
- Infirmières : Brigitte Le Pallec - Tél : 02 97 27 13 66 Murielle Merry - Tél : 02 97 27 13 66
- Laboratoire : Demazure Tél : 02 97 39 07 96 (Baud)
- Centre hospitalier Centre Bretagne Tél : 02 97 28 40 40
- Ambulance : Saint-Nicodème Tél : 02 97 27 10 55

DIVERS
- Allo Service Public - Tél : 3939
- Perte ou Vol de carte de crédit - Tél : 0892 705 705
- Météo-France - Tél : 0892 680 256 ou 3250

URGENCES
- Pompiers : 18
- SAMU : 15
- Urgence depuis un portable : 112
- Gendarmerie de Baud : 02 97 51 03 07 ou 17
- Centre Antipoison : 02 99 59 22 22

CME

Un nouveau **conseil**

L'élection du nouveau conseil s'est déroulée le 15 octobre.

Les derniers élus du CME ayant terminé leur mandat, des élections ont été organisées afin de constituer un nouveau bureau, une nouvelle assemblée. Le 15 octobre dernier, carte d'électeur en main, les élèves des écoles « Les Hirondelles » et « Notre-Dame de Joie », (du CE1 au CM2), se sont retrouvés à la salle polyvalente pour élire leurs nouveaux conseillers. Ils ont découvert et participé activement au déroulement d'une élection municipale dans ses moindres détails (liste, isoloir, urne, émargement, dépouillement, proclamation des résultats).
Tous les candidats ont été élus à la majorité : Cindy Annic, Jade Barbier, Klara Bellec, Alexandre Corfmat, Liam Corn, Mélisande Corn, Armel Guillo, Nolwenn Le Bœuf, Morgane Ollivaux, Léa Pencole, Lilas Raud.

Avec l'arrivée de ces jeunes conseillers, de nouvelles idées pointent leur nez sur lesquelles ils vont travailler. Tous semblent sensibilisés en priorité par la sécurité routière, que ce soit aux abords des écoles, dans le centre bourg ou sur les voies de circulation. Malgré le mauvais temps, nos courageux conseillers n'ont pas manqué à leur devoir, lors du 11 novembre, en lisant un extrait de poème de Victor Hugo « Les chants du crépuscule » en hommage à tous les morts de toutes les guerres.

Le Conseil Municipal Enfants.

TICKETS SPORTS

Un été riche et **varié**

Activité cuisine.

Les vacances d'été sont toujours une importante période pour le Ticket-Sport-Loisirs. En effet, ce sont cinq semaines d'animations et de sorties prévues au programme. L'été 2010 n'a pas dérogé à la règle. Il fut riche, varié et très intense en terme d'activités. Chaque semaine avait son thème avec le sport, les couleurs, l'eau, la nature et le talent des enfants ainsi qu'une sortie hebdomadaire. Les participants ont pu profiter de très belles sorties comme celle à Planète Sauvage avec une balade en camion 4x4, ou encore celle à l'aquarium de Vannes. Dans les activités sur la commune, chacun a trouvé son bonheur avec des ateliers de cuisine, de création manuelle ou encore de grands jeux dans lesquels il fallait faire appel à ses capacités physiques et intellectuelles comme par exemple, le jeu « Koh Lanta ».
Cette année encore, un mini camp de 3 jours pour les 8 – 11 ans s'est déroulé à l'étang de la forêt à Bieuzy Lanvaux où les enfants ont pu tester leur adresse et leur habilité sur un vtt ou dans un kayak et au tir à l'arc. Ils ont profité d'une matinée de détente à bord d'un pédalo. Le mini camp a aussi pour but d'apprendre aux jeunes à savoir vivre en collectivité en dehors des activités, c'est-à-dire les responsabiliser, les amener à participer aux tâches ménagères (vaisselle, nettoyage des tentes, des sanitaires et douches, rangement du matériel), à respecter les règles de vie et les autres personnes pendant le séjour mais aussi à leur apprendre à prendre des initiatives donc à être autonome à certains moments.
Des soirées pour les adolescents ont été proposées avec des sorties au cinéma, à la piscine et au bowling. L'animateur avait aussi mis en place deux animations nocturnes sur la commune avec l'organisation d'un barbecue et d'un concours de boules mais hélas, elles n'ont pas eu lieu car seulement 2 ou 3 jeunes se sont inscrits.
Le Ticket-Sport-Loisirs s'est terminé en apothéose, parents et enfants étaient invités à une soirée diaporama suivi d'un dîner presque parfait concocté pendant la journée par des futurs « Masterchef » en herbe. Ce fut un moment très convivial apprécié de tous. Il est important que les parents puissent voir dans quel cadre évoluent leurs enfants et c'est l'occasion de pouvoir échanger avec les animateurs.

Il faut laisser place maintenant à la saison 2010/2011 du Ticket-Sport-Loisirs avec la mise en place de la tarification modulée exigée par la CAF, en espérant qu'elle satisfera tous les acteurs et principalement les familles.

Tous les documents relatifs au ticket sport (inscription, tarif, programme, règlement intérieur…) sont consultables et téléchargeables sur www.saint-barthelemy56.net.

L'équipe des animateurs vous souhaite une bonne année 2011.

MANIFESTATIONS 2011

VŒUX MUNICIPALITÉ
7 janvier 2011

CCAS & MUNICIPALITÉ
11 novembre 2011 — Repas

ANCIENS D'AFN
8 mai 2011 — Repas

CLUB DES ANCIENS
16 janvier 2011 — Bal
20 mars 2011 — Bal
15 mai 2011 — Bal
09 octobre 2011 — Bal

AMICALE LAÏQUE
Février 2011 — Repas + Tombola
Avril 2011 — Plat à emporter
28 mai 2011 — Kermesse
Juin 2011 — Défilé de mode des enfants

OGEC
23 octobre 2011 — Rost er forn
18 juin 2011 — Soirée Crèpes

AS ST BARTH FOOT
12 février 2011 — Repas
27 mars 2011 — Vide grenier
12 juin 2011 — Repas Kergalic
28 août 2011 — Repas à St Fiacre

STEREN DARDS CLUB
5 février 2011 — Coupe de Bretagne
12 juin 2011 — Repas des 20 ans du Club

VTT ST-BARTH
10 avril 2011 — Rando

CHASSEURS
6 mars 2011 — Repas

TELETHON
3 décembre 2011 — Téléthon

la **vie** municipale...

SEMAINE BLEUE

La Semaine Bleue, Semaine Nationale des Retraités et des Personnes Agées, s'est déroulée du 18 au 24 octobre 2010.
Compte tenu du succès rencontré l'an dernier, le CCAS a décidé de réorganiser une rencontre avec les enfants scolarisés dans les deux écoles, les personnes retraitées et les personnes âgées. La rencontre intergénérationnelle a eu lieu le vendredi 22 octobre de 13h30 à 16 heures. Les aînés ont initié les enfants au loto et ont chanté une complainte, les enfants ont également chanté et raconté des poèmes. A l'issue de cette rencontre un goûter a été servi par les membres du CCAS et le Club des Anciens. L'assemblée a conclu cet après midi par quelques pas de danses et un rendez-vous a déjà été pris pour 2011.

DON DU SANG

Salle des Fêtes du Scaouët à Baud.
Don du sang :
Vendredi 28 janvier de 14h30 à 18h30
Samedi 29 janvier de 8h30 à 12h30
Vendredi 13 mai de 14h30 à 18h30
Samedi 14 mai de 8h30 à 12h30
Vendredi 16 septembre de 14h30 à 18h30
Samedi 17 septembre de 8h30 à 12h30
Plasma :
Lundi 11 avril de 8h30 à 12h30
Lundi 4 juillet de 8h30 à 12h30
Don du sang + Plasma :
Mardi 29 novembre de 15h00 à 19h30

... et communale

COMMUNE - POSTE

Trois **départs** à la retraite

Armelle Corbel et sa famille

Armelle CORBEL
Armelle Corbel de Pennerlay a fait valoir ses droits à la retraite le 30 septembre dernier. Armelle a commencé sa carrière à Saint Barthélémy en intégrant initialement le CCAS en qualité d'aide ménagère en juillet 1996. Parallèlement et à partir de 2002, elle a assuré des remplacements de personnel de la commune pour l'entretien des différents locaux municipaux pour finalement être titulaire et responsable à ce poste en janvier 2004.
Elle avait donc en charge l'entretien de la salle polyvalente, de l'école « Les Hirondelles », de la Mairie, du Centre Culturel, des vestiaires de la salle de sports et des parties communes des logements locatifs : satisfaction générale de la part des différents utilisateurs des locaux.
Armelle est remplacée dans sa tâche par Huguette Le Paih de Pen Poul qui a pris ses fonctions dès le 1er octobre.
Une petite réception a été organisée à l'intention de la retraitée le vendredi 5 novembre dernier. Les élus du Conseil Municipal, les membres du CCAS, le personnel communal et du CCAS, ainsi que sa famille entouraient Armelle. Noël Maho, Maire a retracé son parcours et l'a félicitée tout comme Catherine Cadoret, secrétaire générale de mairie. Fleurs, bijou et un bon d'achat pour un ordinateur lui ont été offerts à cette occasion.
Bonne et longue retraite Armelle !

Bernard LE BOURHIS & Didier MONIN
Le 12 mai dernier, nous avons souhaité témoigner notre amitié à Bernard Le Bourhis, Receveur de la Poste pendant plus de 20 ans à Saint Barthélémy et qui a fait valoir ses droits à la retraite. Tout comme Didier Monin, facteur pendant presque 15 ans à Saint Barthélémy.
Une petite réception a été organisée à leur intention au cours de laquelle Noël Maho a retracé leur parcours professionnel respectif.
Bonne retraite à Bernard à St Nicolas des Eaux et Didier à Baud !

11 NOVEMBRE

Hommage aux **victimes**

Les enfants ont déposé une gerbe.

La tempête du jeudi 11 Novembre n'a pas empêché la foule d'assister toujours aussi nombreuse, à la cérémonie au monument aux morts. Monsieur le Maire, Noël Maho, a lu le message officiel du Ministre des Anciens Combattants. Le Conseil Municipal enfants a rendu hommage aux victimes de guerre en lisant un extrait d'un poème de Victor Hugo qui fut suivi du recueillement collectif.
Les personnes présentes ont été conviées au vin d'honneur offert par la municipalité.

Nos deux doyennes et notre doyen avec les représentants du CCAS et M. le Maire.

Malgré une météo difficile les plus de 70 ans ont répondu favorablement à l'invitation de la Municipalité et du CCAS.
A la salle polyvalente, 130 personnes se sont réunies pour savourer l'excellent déjeuner préparé par « Les Traiteurs du Loch » de Grand-Champ.
Monsieur Jean-Yves Le Guével (Recteur), Monsieur Jean-Paul Bertho (Président de Baud Communauté et du CIAS) et Monsieur Noël Le Loir (Conseiller Général) étaient également conviés à ce repas.
A cette occasion les doyennes et doyen suivants ont été honorés par Mr Le Maire et le CCAS :
Joséphine Le Roch de la Rue de la Poste née le 19 août 1918 (92ans)
Eugénie Guégannic de Bodeven née 30 Septembre 1922 (88ans)
Joseph Le Bras de Libihan né le 25 Mars 1922 (88ans)
Un bouquet de fleurs et un coffret dégustation leur ont été offerts par le CCAS.
Les chansons, histoires et danses de circonstances, accompagnées au son de l'accordéon, ont égayé nos aînés en fête.

Rappel d'informations sur les services existants pour venir en aide aux personnes âgées ou en difficulté : Le CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale) et le portage de repas à domicile.
Renseignements en Mairie ou après de Odile Le Pabic, Vice Présidente du CCAS au 02.97.27.10.88

CARTE VITALE

La carte vitale c'est pratique !
Mettre à jour sa carte vitale chaque année, un réflexe indispensable (Au moins une fois par an et à chaque changement de situation personnelle ou professionnelle)!
Plus nécessaire d'envoyer de courrier ni de remplir de papier. Le remboursement de ses frais de santé est garanti dans un délai de 7 jours. Pour effectuer la mise à jour, il suffit de se rendre auprès d'une borne prévue soit dans les caisses de l'assurance maladie, dans les pharmacies ou dans certains établissements de santé. Insérer la carte dans la borne, se laisser guider et une minute plus tard c'est terminé ! Pour ceux qui ne peuvent pas se déplacer, il suffit d'envoyer sa carte vitale par courrier à sa caisse d'assurance maladie qui effectuera la mise à jour et sera renvoyée dans les plus brefs délais.
Pour plus d'informations contacter votre caisse d'assurance maladie.

GUIDE PRODUCTEURS

Projet lancé par le CRDA (Comité Régional de Développement Agricole) de Pontivy et mis en place par la Chambre d'Agriculture, soutenu par le Pays de Pontivy via Leader, le Conseil Général du Morbihan et le Conseil Régional de Bretagne. Les agriculteurs vous proposent leur «Guide des Producteurs du Pays de Pontivy» ! (Joint à ce bulletin). Ce guide recense 69 agriculteurs qui vendent leurs produits en circuits courts sur l'ensemble du Pays de Pontivy. Il est à destination de tous les consommateurs du Pays, mais aussi des touristes, des collectivités et des artisans-commerçants. Les produits disponibles sont variés : pommes de terre, légumes, fruits, viandes d'agneau, de porc, de bœuf, volaille, pigeon, biche, lait cru, glaces, yaourts, œufs, poisson, plantes aromatiques, pain, huile, confitures…
Le guide comprend une carte du Pays où vous pourrez localiser les producteurs, ainsi qu'une liste des producteurs classés par type de produit puis par commune au verso. Vous trouverez dans ce guide les coordonnées des producteurs mais aussi les lieux et horaires pour vous procurer les produits fermiers (à la ferme, sur les marchés, en panier..). Les agriculteurs engagés dans une démarche qualité ou une marque, sont repérés par un petit logo (Agriculture Biologique, Agriculture Raisonnée, Bleu Blanc Cœur, Bienvenue à la Ferme, Accueil Paysan).

Annabelle EVANNO - Chambre d'Agriculture

CIAS

Ce service mis en place par le CIAS de BAUD Communauté intervient sur les six communes du canton et permet de maintenir à domicile des personnes âgées et/ou handicapées. En 2009, 441 personnes ont été aidées, soit 64 433 heures effectuées par 53 aides à domicile permanentes.

La formation est un objectif essentiel du CIAS. Les aides à domicile reçoivent des formations diplômantes qui leur permettent d'intervenir avec compétence et professionnalisme. Côté administration, le service est géré par Martine CAMLANN qui est assistée de quatre autres agents. Le CIAS de Baud a choisi de travailler en partenariat avec l'association Présence Verte.

Présence Verte est un service de téléassistance des personnes, ce service fonctionne 24h/24h et 7j/7j. Ce système simple d'utilisation est composé d'un transmetteur (connecté au réseau téléphonique) et d'une télécommande portée, soit en médaillon, soit au poignet, servant à déclencher le transmetteur à distance (de 50 à 130 mètres). Les installations sont effectuées par des techniciens professionnels de Présence Verte.

En cas d'appel, une communication directe sans décrocher le téléphone, s'instaure entre la personne et la centrale d'écoute, qui analyse l'appel et fait intervenir le réseau de solidarité désigné par l'abonné.

Le réseau est composé de 2 à 4 personnes (membres de la famille, voisins, amis, médecins ou de personnes de confiance qui possèdent généralement la clé de votre habitation.

En cas d'absence de ce réseau, les pompiers sont alertés.

En vous adressant au CIAS, vous bénéficiez d'une exonération des frais d'installation et de mise en service à hauteur de 100% soit 0 euro au lieu de 49 euros.

Des aides peuvent être attribuées dans le cadre de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) et par les régimes de retraite.

Présence Verte est agréée « service à la personne » et permet à ses abonnés imposables de bénéficier d'une réduction d'impôts de 50% des sommes à charges au titre de la téléassistance.

Pour tous renseignements :

BAUD Communauté

CIAS

Maison du Développement Économique

Chemin de Kermarec - BP 35

56150 BAUD

Tél : 02.97.08.00.10

Ou **Présence Verte** au 02.97.46.51.23

communauté

Nouvelles **actions** pour 2011

L'économie

La poursuite des aménagements à Pluméliau avec la réalisation d'un rond-point et la requalification de la ZI de Port Arthur 1. Les travaux d'aménagement de la ZI de Port Arthur 2 à Pluméliau s'achèvent en 2010. Baud Communauté a décidé la requalification de la ZI de Port Arthur 1 ainsi que la construction d'un rond-point entre les deux zones en concertation avec le Conseil Général du Morbihan.

Habitat – Aménagement de l'Espace

Le lancement de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat en 2011 (O.P.A.H.). BAUD Communauté a décidé de financer une nouvelle Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (O.P.A.H.). Elle aura pour objectifs : de développer l'offre de logements locatifs privés conventionnés ; d'intégrer un volet développement durable ; d'adapter le logement au vieillissement et au handicap ; de résorber l'habitat indigne et inconfortable. Cette opération a pris du retard pour des questions de subventions mais à présent tout est en ordre de marche pour lancer l'OPAH en 2011 puisque la convention de financement a été signée avec le Conseil Général du Morbihan. Le suivi animation a été confié au PACTARIM du Morbihan. Ce dernier aidera les particuliers à élaborer leur dossier technique et à obtenir le maximum d'aides.

La poursuite de la protection de l'environnement

a- La gestion des déchets : Un enjeu ? L'optimisation.

Chaque mois, l'ambassadrice du tri assiste à la caractérisation des sacs jaunes (BAUD centre-ville uniquement) et des bornes emballages à Gueltas. Cela consiste à prendre un échantillon de sacs jaunes et des emballages en vrac (bouteilles plastiques, conserves, cartonettes..) afin de juger de la qualité du tri. Les matières indésirables dans les sacs jaunes et les bornes emballages (vrac) sont pesées, c'est ce que l'on appelle le taux de refus. Celui-ci est utilisé pour calculer le coût de traitement des matières. En 2009, le taux annuel moyen était d'environ 15%.

Au mois de juillet 2010, le taux de refus est élevé, il est de 29,85% et 18% pour l'échantillon dans les bornes et autour de 15% pour les sacs. En Septembre 2010 : 13,94 % en vrac et 17,13% en sac. En effet, nous avons mis en indésirables : un plat en grès, plusieurs bouteilles de verres, des emballages contenant de la nourriture et du liquide, des jouets, des pots de fleurs, cintres...

Petite astuce : les emballages plastiques qui vont au recyclage sont uniquement les bouteilles et les flacons. Tout plastique qui ne ressemble pas à une bouteille ne va pas, pour le moment au recyclage. C'est le même constat pour les bornes papiers : Il est arrivé de trouver un fer à repasser, du verre, du gazon...

Ces gestes d'incivisme coûtent à la collectivité et donc à vous tous. Il est dommage qu'une minorité de personnes court-circuite les efforts de la majorité. Soyez vigilants lors du dépôt des matières recyclables dans les contenants prévus à cet effet. La réglette du tri a été envoyée avec la redevance des ordures ménagères en mai 2010. Elle peut vous aider à mieux trier vos déchets. Les nouveaux arrivants et ceux qui ne l'ont peut être pas eue, peuvent venir récupérer la réglette à Baud Communauté.

b- Le SPANC : Les diagnostics - La dernière ligne droite

Les diagnostics à la parcelle se poursuivent sur la commune de Baud jusqu'à la fin de l'année 2010. Après chaque visite, le propriétaire reçoit un compte-rendu écrit de la visite accompagné d'un plan. Les courriers pour la mise en conformité des installations seront expédiés au début de l'année 2011 pour la commune de Baud. Il est toutefois déjà possible, pour tous les propriétaires des communes qui le souhaitent, d'intégrer l'opération de réhabilitation lancée par Baud Communauté dès maintenant en adhérant à la phase d'études avec la réalisation d'un avant-projet détaillé à la parcelle et un chiffrage estimatif de tous les coûts.

Les aides financières de 30 % par installation sont garanties jusqu'au 31 décembre 2012. Il est également toujours possible pour les résidences principales, dans le cadre de travaux de réhabilitation d'assainissement non collectif, de bénéficier de l'éco prêt à taux 0 %. La redevance annuelle d'assainissement de 32 euros sera demandée pour la 1ère fois cette année pour la commune de Saint Barthélémy soit un an après la réalisation du diagnostic à la parcelle. En effet, le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) est un service qui doit être équilibré en dépenses et en recettes. Cette redevance permet d'assurer le suivi de toutes les installations, l'exploitation du service et les visites de bon fonctionnement. Toutes les installations sont visitées une fois tous les quatre ans.

La Maison des **Arts** pour 2011

Les loisirs : Poursuite de la modernisation des équipements

a- La piscine intercommunale : Lancement du projet de rénovation. En attente de financement

La piscine de BAUD Communauté date de 1976 et ne correspond plus aujourd'hui aux attentes de la population. La collectivité a choisi de réaliser en 2013-2014 une rénovation lourde de l'équipement. La commission, en charge du dossier, a visité des piscines Tournesol rénovées. Elle a pour objectif de boucler le dossier technique du projet pour la fin de l'année 2011. Mais, elle est également confrontée à des incertitudes en ce qui concerne les aides publiques.

b- Tourisme : L'ouverture de l'Office du Tourisme de St Nicolas des Eaux.

La Promenade des Estivants à Saint-Nicolas des Eaux constitue un des sites touristiques majeurs de BAUD Communauté. Il est donc indispensable qu'un lieu permette l'accueil et l'information des touristes. BAUD Communauté a acheté un ancien commerce au milieu de la Promenade des Estivants. Elle prévoit, après rénovation, d'être en mesure d'ouvrir l'Office du Tourisme pour le printemps 2011.

c- L'école de musique : Chantier de la construction de la Maison des Arts.

L'école de musique de BAUD Communauté entame cette année sa 14ème saison d'existence. Elle accueille actuellement 212 élèves encadrés par une équipe constituée de 12 enseignants. Les enfants peuvent commencer à partir de 5 ans par l' «éveil musical» (cursus de 2 ans).

10 disciplines sont proposées en cours individuels : accordéon diatonique, bombarde/biniou, batterie, guitare (sèche et électrique), harpe celtique, percussions africaines, piano, saxophone, trompette et violon.

Les adultes (+ de 25 ans) peuvent commencer la musique ou se perfectionner, sauf en guitare et piano, en raison d'une trop forte demande. Pour les autres instruments, ils bénéficient d'un cursus de 5 ans en cours individuels.

L'école de musique offre de nombreuses possibilités de pratiquer en ensemble : atelier «musiques du monde», fanfare de rue (adultes et juniors), atelier jazz, chœur de femmes adultes, ateliers de musique traditionnelle, atelier de musique irlandaise, atelier «musiques actuelles» et atelier «musique de chambre». Il n'est pas nécessaire de suivre des cours d'instrument à l'école de musique pour intégrer un ensemble, la seule condition étant d'avoir une certaine autonomie avec son instrument.

Pour tous renseignements : Guillaume SAINT-MICHEL - Tél. : 02.97.51.15.24
ccbaud-ecolemusique@wanadoo.fr

Le développement de l'école de musique sera renforcé par la construction sur le site du Scaouët à BAUD de la future Maison des Arts. Les travaux ont débuté au printemps 2010 et le bâtiment devrait être livré en octobre 2011. Cet équipement regroupera l'école de musique, la future école de théâtre et de danse.

Les cours de danse se feront dans un studio flambant neuf de 140 mètres carrés, entièrement en parquet monté sur lambourdes, équipé de miroirs, barres et de diffuseurs de musique en quadriphonie. Un professeur Diplômé d'Etat sera recruté, en danse modern-jazz et /ou en danse contemporaine.

L'entrée dans la maison des arts sera l'occasion de proposer une nouvelle approche de la musique et de la danse : un tronc commun d'apprentissage est envisagé pour les enfants de 5 à 7 ans. L'éveil sera en effet un éveil commun musique et danse : éveil sensoriel, corporel et artistique.

Bien entendu, lors d'ateliers de représentations publiques, les musiciens joueront pour les danseurs, grâce aux ateliers déjà présents à l'école de musique (jazz, fanfare de rue, atelier rock, musique traditionnelle, musique de chambre, …).

L'école de danse, qui se rapprochera au plus près des préconisations du ministère de la culture, proposera un cursus pour les enfants et jeunes adolescents souhaitant se perfectionner, mais également des cours de danse pour adolescents et adultes en dehors de ce cursus.

N'oublions pas que la danse n'est pas réservée aux filles : les garçons sont encouragés à venir s'inscrire!!!

Pour tous renseignements :
Anne-Marie NICOL - Tél. : 06.40.60.67.37
nicolanne-marie@orange.fr

TRANSPORTS SCOLAIRES

Depuis la rentrée 2009, BAUD Communauté assure la compétence des transports scolaires à la place des communes membres. Madame Régine SOLIMENT est chargée de ce dossier et elle est à votre écoute à la Maison du Développement Économique. A la rentrée, chaque parent doit prendre en compte les informations suivantes :

a- Les inscriptions doivent être effectuées avant le 30 mai pour les nouvelles inscriptions et avant le 12 juin de chaque année pour les réinscriptions.

IMPORTANT : Pour tout retour de fiche hors délai, l'élève ne pourra emprunter le car que dans la limite des places disponibles et devra rejoindre les circuits et arrêts existants. Si les effectifs dans les cars sont atteints, votre enfant sera inscrit sur une liste d'attente en espérant qu'une place se libère.

b- Les modalités de paiement (en août)

Des permanences sont organisées chaque année en août dans les mairies des communes adhérentes ainsi qu'à la Maison du Développement Économique. Le règlement des titres de transport peut également se faire par courrier au mois d'août de la façon suivante :

- chèque à l'ordre du Trésor Public (nom et prénom de l'élève au dos du chèque) ; une enveloppe à votre adresse timbrée au tarif en vigueur > à 20 g. IMPÉRATIF ; une photo d'identité (pour les nouveaux inscrits, pour les élèves changeant d'établissement scolaire ou d'adresse)

Adresser l'ensemble à : BAUD Communauté
Service des Transports Scolaires
Maison du Développement Économique
Chemin de Kermarec - BP 35 - 56150 BAUD
Tél : 02.97.39.11.81

Toute personne a la possibilité d'emprunter le transport scolaire dans le cadre des «Ouverture au Public» en respectant certaines règles : Dans la limite des places disponibles ; Sur les circuits et arrêts existants ; Aux horaires «scolaires» prévus sur les annexes techniques (fiches de route des conducteurs) ; Sur présentation d'un titre de transport au conducteur à chaque montée dans le car. Ces titres «ouverture au public» doivent être retirés au bureau des transports scolaires à BAUD Communauté (Les personnes ne pouvant se déplacer peuvent adresser leur paiement par voie postale) ; Elles doivent toutefois prévoir le temps nécessaire au service des Transports de leur retourner les titres. (un titre ne peut être délivré la veille pour le lendemain)

A NOTER : concernant les services spéciaux scolaires, les conducteurs ne peuvent pas vendre de titres de transports directement dans le car. Seuls les conducteurs des lignes régulières ont cette possibilité.

la **vie** municipale...

RIPAM

Le Relais a changé de nom.. il devient le RIPAM. En effet, il est intercommunal : il couvre les communes de Baud, Guénin, Pluméliau et St Barthélémy depuis 2005 et les communes de Bieuzy et Melrand depuis 2010. Il s'adresse autant aux assistantes maternelles qu'aux parents que ce soit dans le domaine administratif ou le domaine éducatif et éveil de l'enfant.

Le métier d'assistante maternelle en évolution - L'accueil individuel représenté essentiellement par les assistantes maternelles a connu de fortes évolutions : le bon sens et le vécu maternel ne suffisent plus, il faut intégrer des savoirs axés sur le développement et l'éveil des jeunes enfants. Ainsi, l'assistante maternelle est entrée dans l'ère de la professionnalisation et de la reconnaissance professionnelle (qui passe par la formation initiale et continue et la valorisation par la présentation à l'unité 1 du CAP petite enfance). Il lui est demandé de s'inscrire dans un projet individualisé d'accueil reposant sur la complémentarité de son rôle vis-à-vis de celui des parents : s'organiser en s'ajustant à la personnalité de l'enfant, prendre en compte les demandes des parents et leurs valeurs éducatives et faire preuve de souplesse afin de guider au mieux l'enfant dans ses progrès.

… et le rôle de parents employeurs aussi…

Devenir employeur d'une assistante maternelle nécessite des connaissances pour éviter de se retrouver dans les méandres administratifs. La contractualisation est un temps obligatoire et nécessaire pour chacune des parties : les contrats d'accueil et de travail permettent aux parents de clarifier leurs attentes pour l'accueil de leur enfant… à l'assistante maternelle de présenter son projet d'accueil.. et à l'enfant de s'y retrouver ! Le Relais met en place des temps collectifs d'information pour les parents qui deviennent employeurs : quelles démarches entamer, présentation du contrat de travail et d'accueil… Sur inscription au Relais.

En 2010, le Relais a organisé des activités (musique, gym, psychomotricité, Récré Bébé, jeux libres, Bébé bouquine) et sorties diverses (poney, porcherie, les Jardins d'Ewen) des réunions (avec Pôle Emploi, l'alimentation, l'acquisition de la propreté, les pleurs des bébés) et formations (sur l'accueil d'un enfant porteur de handicap). Egalement une porte ouverte et des temps de rencontre communs à la halte-garderie Ti Poupigou et l'association Ribambelle (carnaval, chasse à l'œuf, fête de la musique)... L'année 2011 s'annonce toute aussi riche en activités, avec un nombre d'assistantes maternelles et d'enfants croissant s'inscrivant aux matinées. Sur St Barthélémy, 7 assistantes maternelles accueillent des enfants, ce qui représentent 23 places d'accueil.

Relais Intercommunal Parents Assistantes Maternelles - 4 rue de Botkermarrec
Tél : 02.97.51.02.19 / 06.76.59.63.54
ripam@mairie-baud.fr

... et communale

RANDO

170 personnes ont **randonné**

Le sentier pédestre balisé de "Saint-Adrien à Saint-Rivalain" s'étire entre campagne et chemin de halage, tout en longeant en partie le Blavet. Le 12 septembre 2010, une randonnée organisée par la municipalité a réuni quelque 130 adultes et 40 enfants qui ont arpenté 13, 8 ou 3 kms pour les plus jeunes. A cette occasion, quelques personnages ont fait irruption sur le parcours le plus court, invitant les jeunes randonneurs à résoudre énigmes et jeux permettant de découvrir certains contes de Perrault. Cette invitation à la marche a ravi les petits avec la complicité de leurs parents. Cendrillon et un chaudron magique récompensait les bonnes réponses à l'arrivée. Quelques élus des communes voisines et environnantes y ont participé : Baud, Melrand, Pluméliau, Guénin, Bieuzy les Eaux, Quistinic, Pontivy … et même Nantes
Au terme de cette randonnée la Municipalité a offert un apéritif. La journée s'est achevée par un pique-nique autour de la Chapelle de Saint-Adrien. Le but de cette manifestation était naturellement de faire découvrir ce nouveau sentier aux amateurs de marche, mais aussi de mettre à disposition les fonds récoltés aux associations de la commune qui le désirent. Le souhait étant d'encourager l'organisation d'une journée inter-associations.

L'occasion de découvrir un nouveau sentier

CARNAVAL

Adieu Carnaval, bonjour **Printemps**

Le 20 mars 2010, les écoles de Saint-Barthélémy ainsi que la population étaient conviées à accompagner «Bonhomme Carnaval» dans son ultime promenade dans les rues de la commune.
C'est joyeusement entouré de la fanfare de l'école de musique de Baud et suivi de princesses, clowns, agents de la sécurité et chevaliers en tous genres que Carnaval a bravement arpenté les rues du centre bourg dans sa petite charrette pour tirer sa révérence à l'hiver. A la plus grande joie (ou étonnement) des petits, il s'est enflammé puis a disparu en fumée, ne laissant derrière lui que cendres et brindilles sur le terrain de Kergallic.
Petits et grands se sont ensuite retrouvés à la salle multifonctions autour d'un goûter pour fêter l'arrivée des beaux jours.

TELETHON

Près de **3000** euros récoltés

Au départ de la randonnée.

Depuis 1998, la commune participe à cette grande manifestation nationale qu'est le Téléthon. L'édition 2010 avait lieu le samedi 4 décembre sur 3 sites différents : au village de Kermorduel, à l'abribus de l'église et à la salle polyvalente.
A Kermorduel et tôt le matin, Didier Le Merlus s'occupait d'allumer le four afin d'y cuire les brioches et les pains préparés par la boulangerie Le Gourriérec. A 10h30 après avoir installé une buvette dans un hangar, le conseil municipal et le club de l'amitié étaient fin prêts à recevoir le public venu acheter le pain, les brioches et le pâté de chevreuil.
Pendant ce temps au centre du bourg, le coup d'envoi était donné pour le défi «le cœur en fleur» dont le but était de former un cœur avec des immortelles (fleurs séchées). Sur place, des porte-clés «Téléthon», du pâté de chevreuil, de la bouillie de millet ainsi que du pain étaient en vente. A 10 heures, une vingtaine de randonneurs partaient en direction de Kermorduel tout en traversant quelques villages de la commune.
En soirée, l'OGEC, l'Amicale Laïque, et l'AS St-Barthélémy ont proposé une succulente « Langue de bœuf – Pommes de terre » à la salle polyvalente. Ils avaient mis les petits plats dans les grands. Les convives ont pu apprécier le repas et passer une bonne soirée : La preuve un groupe de personnes de Naizin vient depuis la création du Téléthon sur la commune. De délicieux gâteaux avaient été confectionnés par des parents d'élèves et des bénévoles.
Cette année encore, Odette Nicol avait préparé plus de 300 délicieuses bouillies de millet que beaucoup de gens ont énormément appréciées.
Avant la date du Téléthon, une vente de billets de tombola était proposée à la boulangerie afin de gagner une très belle poupée réalisée par Nicole Picaud. Des collectes de dons ont été faites pendant le loto du club de l'amitié ainsi que par Laurent et Chantal Le Gourriérec dans leur commerce.
Nous avons une pensée toute particulière pour Michel Evano qui lui aussi œuvrait pour le Téléthon et qui nous a malheureusement quitté en 2010.
Merci à tous les généreux donateurs ainsi qu'aux personnes qui ont œuvré tout au long de cette journée du Téléthon.

A Kermorduel.

BILAN TÉLÉTHON

RECETTES	
Urne boulangerie	9,10 €
Rando	20,50 €
Don AFM Téléthon (urne)	30,00 €
Collecte Club 3ème âge	98,05 €
Don Club VTT St-Barth	200,00 €
Poupée	202,00 €
Centre bourg (cour, bouillie, pâté, pains, porte-clés)	202,60 €
Boulangerie (brioches, pains, porte-clés, pâté, bouillie)	257,00 €
Kermorduel (pains, brioches, pâté, buvette, vin chaud)	1191,60 €
Repas	1890,00 €
TOTAL	**4100, 85** €

DEPENSES	
Assurance	30,00 €
Boissons buvette	83,31 €
Marchandises millet	91,20 €
Marchandises pâté	120,30 €
Boulangerie	185,00 €
Marchandises repas	664,78 €
TOTAL	**1174,59** €

BENEFICE TELETHON	
Recettes	4100,85 €
Dépenses	1174,59 €
TOTAL	**2926,26** €

OPAH

Les élus de BAUD Communauté lancent un nouveau programme OPAH d'une durée de 3 ans (2010-2013) vous permettant de bénéficier d'aides pour améliorer votre logement.

Entre 2010 et 2013, l'objectif est d'améliorer 350 logements en 3 ans en grande majorité ceux des propriétaires occupants (320 logements) ; de réserver 1 500 000 euros d'aides dont 254 000 euros de votre communauté de communes pour financer vos travaux.

Qu'est-ce qu'une OPAH ?

C'est une opération qui vous permet de bénéficier de subventions pour des travaux de rénovation ou d'amélioration de la qualité de votre logement, que vous soyez propriétaire occupant, propriétaire bailleur ou locataire.

Quelles subventions pour quels travaux ?

L'OPAH est rendue possible grâce à un partenariat avec l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), qui réserve des fonds, gérés ensuite par le Conseil Général par délégation.

D'autres financeurs peuvent également vous aider, selon les travaux envisagés : Caisses de retraite, Conseil Général, Conseil Régional, etc. (liste non exhaustive). Pour déterminer les aides à attribuer, un diagnostic global de votre bien est nécessaire (état du bâti, logement, évaluation thermique). Les travaux les mieux aidés sont l'adaptation du logement au vieillissement et au handicap, tous les travaux d'économie d'énergie, chauffage, électricité, plomberie/sanitaires, menuiserie, isolation, toiture, adaptation au handicap, maintien à domicile, agrandissement ou aménagement de combles, etc. (liste non exhaustive).

Pour sa part, BAUD Communauté réserve une enveloppe complémentaire de 254 000 euros pour financer certaines actions spécifiques :

Aide à la création de logements locatifs à loyers maîtrisés ; Aide aux économies d'énergies ; Aide aux propriétaires ne pouvant bénéficier des aides de l'ANAH, mais ne dépassant pas un certain plafond de ressources, pour effectuer des travaux d'assainissement et /ou d'économies d'énergie.

Chaque organisme financeur ayant défini sa liste de critères, il est important de se renseigner et de ne pas démarrer les travaux avant d'avoir obtenu les accords des finances sollicités.

Où se renseigner ?

Le « CHD PACT ARIM du Morbihan » est l'opérateur missionné par BAUD Communauté pour vous renseigner et vous aider à constituer votre dossier de demande de subvention, à titre gratuit.

CHD PACT ARIM du Morbihan

Avenue Borgnis Desbordes - BP 181 56005 VANNES - Tél : 02 97 40 96 96

Des permanences à BAUD Communauté : les 1er et 3ème mardis de 10h à 12h ; La Mairie de Pluméliau : le 1er mardi du mois de 14h à 15h (salle des mariages).

TRUITE BAUDAISE

Les truites au **rendez-vous**

Les enfants étaient accompagnés des parents.

Dimanche 9 mai, une cinquantaine d'enfants (bien souvent accompagnés de leurs parents...) se sont réunis autour du plan d'eau de Kergallic pour participer à la traditionnelle animation pêche organisée par la Truite Baudaise et la municipalité.

Pour le plus grand bonheur de ces pêcheurs en herbe, les truites étaient au rendez vous et pour beaucoup ce fut l'occasion de capturer leur premier poisson.

A l'issue de cette matinée, un jeu questions /réponses concernant la pêche et les poissons a été proposé aux enfants qui ont été récompensés par de nombreux lots.

Cette opération gratuite sera, bien entendu, reconduite en 2011.

PLUVIOMETRIE EN MILLIMETRES

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Janvier	159,3	204,8	72,7	37,6	94,2	182,0	186,8	75,5
Février	95,7	28,8	38,4	80,6	171,3	82,3	68,0	182
Mars	29,0	72,4	55,7	164,0	106,2	116,8	53,5	87
Avril	34,1	88,8	83,4	48,0	56,4	79,3	86,7	21,7
Mai	56,2	43,7	52,2	71,4	95,5	95,1	64,4	55,3
Juin	22,7	29,4	27,1	11,0	143,6	34,8	52,0	34
Juillet	63,8	114,7	57,1	28,0	83,2	66,8	77,8	40,3
Août	15,2	143,9	31,8	53,9	81,0	80,0	53,5	60,5
Septembre	20,4	26,9	42,0	62,7	20,0	99,4	30,2	81
Octobre	111,2	194,7	131,3	183,0	18,5	94,4	110,7	250,5
Novembre	165,1	25,9	110,2	117,7	83	105,2	294,3	253,8
Décembre	92,4	44,5	91,2	227,6	83,1	68,4	155	96,5
Total	**865,1**	**1018,5**	**793,1**	**1085,5**	**1036**	**1104,5**	**1232,9**	**1238,1**

TRIBUNE LIBRE

Esprit civique et **respect**

St Barthelemy est notre cité, petit village qui se modernise, où il fait bon vivre. A notre échelle, beaucoup a été fait et se poursuit : l'aménagement du centre-ville, les espaces verts, l'assainissement, la lutte pour la conservation de la Poste et d'autres services publics ou privés dans le but d'offrir des activités commerciales locales à ses habitants.
Il y a aussi la création de nouveaux lotissements afin de développer la population et de pérenniser nos écoles par l'afflux de nouveaux élèves.
Tout ceci va, dans les toutes prochaines années, amener des changements et une augmentation de la population qui devra se répartir harmonieusement les services mis à sa disposition et ceci, bien sûr, devra se faire avec civisme, respect d'autrui et de l'environnement.
Ceci nous amène à parler ouvertement de ceux qui continuent de jeter leurs objets personnels et/ou détritus au pied des containers en lieu et place de la déchetterie, ouverte pourtant de façon quasi-permanente et seulement à quelques minutes de route du bourg….
Ceci perdure depuis trop longtemps !
Malgré nos avertissements, les stations de tri sont souillées par ces gens qui semblent déficients sur les plans culturels et éducatifs, sans aucun esprit civique ni respect et qui nuisent à l'ensemble de la population par leur égoïsme ! Nous ne pouvons accepter ces comportements irresponsables et irrespectueux parce que notre environnement est devenu fragile, que nous avons la nécessité (pour ne pas dire l'obligation) de recycler, de respecter la nature et de moins polluer et ceci, de surcroît, coûte cher à la collectivité…
L'augmentation de la population va accroitre ce besoin de DEFENSE de L'ENVIRONNEMENT et de DISCIPLINE.
Notre village n'est pas une poubelle et nous ne supportons plus les matelas, vieux appareils électriques, pots de peinture, cartons de bière, sacs plastiques, paquets de vieux magazines, voire médicaments vétérinaires jetés au pied des containers ou dispersés par le vent dans les champs et les fossés voisins……
Le Conseil Municipal, que vous avez élu, est déterminé à lutter contre cet incivisme, de façon appropriée et avec un maximum d'efficacité.
A ceux qui se cachent pour accomplir subrepticement leur besogne – OUI ! Vous, qui vous reconnaissez dans ce portrait ! Les temps changent et nous espérons que vous prendrez conscience de l'urgence de changer vos comportements… Pour vos voisins, vos enfants et pour vous-même… tout simplement.
Je vous remercie de votre compréhension.

Guy Pruvot

Public-Spirit and **Respect**

St Barthélémy is our home where it is good to live. We are a little village that is being modernized and where many things have been done and are continuing: the development of the urban centre and the public park (the pond), the drainage work system as well as the fight of the Municipal Council to keep public services open (i.e. the post office) in the aim of offering facilities and a pleasant environment to its inhabitants.
There will also be in the future a new housing estate on rue de la Poste in order to increase the population and to keep our schools open by the influx of new pupils.
So, in the coming years, the population will have to continue to share harmoniously all its services. This, of course, must be accomplished with public-spiritedness, the respect of the property of others and our environment.
So, I would like to talk openly to the people who continue to dispose their belongings and rubbish beside recycling and garbage containers instead of taking these items to the waste collection centres (déchetterie) that are open almost daily.
This problem has endured too long!
Despite our warnings and appeals the areas of recycling and garbage containers are soiled by old mattresses, electric appliances, pots of paint, packs of beer, packets of old papers and magazines, etc….
The Municipal Council is determined to fight against these acts of selfishness and lack of civic duty that cause damage to our environment, and in addition, cost the community a lot of money.
We must properly recycle our products and rubbish stemming from our consumption.
We hope that you will become aware of the urgency to change your behaviour for your neighbours, your children, and all simply, for your own sense of pride.
Thank you for your understanding.

Guy Pruvot

ELECTION 4ÈME ADJOINT

Lors de la séance du mois d'octobre dernier, le Conseil Municipal a décidé de nommer un 4ème adjoint. A l'unanimité, Madame Yolande KERVARREC a été élue 4ème adjointe. Elle aura en charge les animations, les affaires culturelles et touristiques.
Nos félicitations à Yolande qui, par son implication dans la vie municipale, mérite amplement cette nomination.

NOUVELLES COMMISSIONS

FINANCES • NOËL MAHO, Odile Le Pabic, Emile Le Moulliec, Pierre Le Névanen, Yolande Kervarrec, Linda Jimenez-Kuhn, Josette Le Saux, Bernard Robic.

APPELS D'OFFRES • NOËL MAHO, Odile Le Pabic, Emile Le Moulliec, Pierre Le Névanen, David Lavenant, Josette Le Saux, Bernard Robic.

REVISION LISTE ELECTORALE • NOËL MAHO, Odile Le Pabic, Pierre Le Névanen, Yolande Kervarrec, Françoise Bouttier, Josette Le Saux, Bernard Robic, Fernand Le Goudivèze (Délégué du Tribunal), Jean Bothua (Délégué du Préfet).

PLU-URBANISME • NOËL MAHO, Odile Le Pabic, Emile Le Moulliec, David Lavenant, Josette Le Saux, Bernard Robic, Françoise Lavenant (Référent affaires Agricoles).

PERSONNEL COMMUNAL • NOËL MAHO, Odile Le Pabic, Emile Le Moulliec, Pierre Le Névanen, Yolande Kervarrec, Linda Jimenez-Kuhn.

CCAS • ODILE LE PABIC, Noël Maho, Yolande Kervarrec, Evelyne Elédu, Josette Le Saux, Anne Marie Le Gouellec, Bernard Le Gallo, Dominique Le Coq, Bernard Le Sommer.

ENVIRONNEMENT • ODILE LE PABIC, Pierre Le Névanen, Yolande Kervarrec, Frank Guillo, Linda Jimenez-Kuhn, David Lavenant, Josette Le Saux.

SALLE POLYVALENTE-RECEPTIONS • ODILE LE PABIC, Yolande Kervarrec, Catherine Alart, Françoise Bouttier, Evelyne Elédu, Bernard Robic.

VOIRIE • EMILE LE MOULLIEC, Frank Guillo, David Lavenant, Gilbert Le Métayer, Bernard Robic.

BATIMENTS COMMUNAUX • EMILE LE MOULLIEC, Odile Le Pabic, David Lavenant, Gilbert Le Métayer, Josette Le Saux.

LOGEMENTS • EMILE LE MOULLIEC, Yolande Kervarrec, Catherine Alart, Evelyne Elédu, Gilbert Le Métayer, Guy Pruvot.

CULTURE-TOURISME • YOLANDE KERVARREC, Pierre Le Névanen, Françoise Bouttier, Frank Guillo, Guy Pruvot, Gérard Guigueno (Référent Culture).

SPORT-ANIMATIONS • YOLANDE KERVARREC, Odile Le Pabic, Catherine Alart, Frank Guillo, David Lavenant, Gilbert Le Métayer.

ENFANCE-JEUNESSE • PIERRE LE NÉVANEN, Yolande Kervarrec, Françoise Bouttier, Evelyne Elédu, Frank Guillo, Linda Jimenez-Kuhn, Gérard Guigueno (DDEN).

COMMUNICATION • PIERRE LE NÉVANEN, Yolande Kervarrec, Françoise Bouttier, Evelyne Elédu, Guy Pruvot.